

8 H 10	Départ du bus de Montreynaud
8 h 15	Départ du bus de Bellevue
8 h 30	Début de l'accueil pour les enfants venant directement au château.
8 h 45 - 9 h	Arrivée des bus
9 h - 9 h 30	Temps calmes au sein des groupes d'âges Ce temps permet à l'enfant de trouver ou retrouver ses marques au sein du groupe, d'échanger, de jouer avec les autres mais aussi d'être informé sur le déroulement de la journée
9 h 30 - 11 h 30	Activités
11 h 30 - 12 h	Temps libre au sein des groupes d'âges Avant de passer à table, il est laissé la possibilité à l'enfant d'avoir un temps à lui, un temps pour jouer seul ou avec les autres, pour jouer avec ou sans support.
12 h - 13 h	Repas <ul style="list-style-type: none">• Groupe des 3-4 ans et 5-6 ans servis à table• Groupe des 7-8 ans et 9-11 ans au self
13 h - 14 h	Temps calmes Pour les 7-12 ans, différents ateliers sont proposés: bibliothèque, ludothèque, activités manuelles (perles, dessins, pâte à sel...), petits jeux extérieurs (jeu de balle, de raquette, corde à sauter, diabolos, etc). Les enfants ont la possibilité de passer d'un atelier à l'autre.
14 h - 16 h 30	Activités
16 h 30 - 17 h	Goûter
17 h - 17 h 30	Bilan de la journée, répartition des enfants par bus
17 h 30	Départ du château des bus et des enfants ne partant pas avec les bus

Les temps calmes et les temps libres sont mis en place afin de respecter le rythme de vie de l'enfant

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'ENFANT ACTEUR DE SES LOISIRS

L'équipe pédagogique organise des temps de concertation afin de développer la participation des enfants. Ces temps d'échanges permettent aux enfants de s'exprimer, de donner leur avis sur tous les aspects du centre et être force de propositions. Ces temps prennent en compte le rythme de vie de l'enfant dans la journée. L'équipe favorise les prises d'initiatives et de responsabilité des enfants.

Nos objectifs :

- **Favoriser l'expression et la participation des enfants**
- **Développer son autonomie, ses prises d'initiatives, ses prises de responsabilité**
- **Respecter les besoins et les capacités des enfants**
- **Permettre à l'enfant de partager ses «savoirs faire», favoriser l'intégration de l'enfant au sein du groupe**

L'équipe d'animation proposera des temps d'échange et d'écoute (temps de concertation) afin de prendre en compte leur demande. Les animateurs présenteront un planning de la semaine comportant des activités au choix en veillant à alterner les temps forts et les temps calmes. Les animateurs veilleront à la prise d'autonomie à travers notamment la prise en charge de leur temps libre. Les temps de vie quotidienne seront libres. Un temps de bilan sera proposé chaque soir aux enfants afin de connaître leurs impressions sur la journée écoulée.

L'ENFANT CITOYEN

L'apprentissage de la vie en collectivité se fait entre autres dans les accueils collectifs de mineurs. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place divers outils qui permettront aux enfants de découvrir, d'approfondir ou encore d'initier la vie en collectivité au sein du centre de La Perrotière.

Nos objectifs :

- **Développer et sensibiliser à la notion de respect, au sens large du terme, priorité au respect de l'autre mais aussi au respect de l'environnement de l'enfant.**
- **Sensibiliser à la notion de partage, d'agir ensemble, pour s'entraider, devenir ou être solidaire**
- **Favoriser la mixité dans les groupes d'activités, afin d'éviter tout cloisonnement ou phénomène de groupe et ainsi créer des liens.**

Les règles communes de vie en collectivité seront élaborées par les enfants et les animateurs.

Des activités diverses seront mises en place afin de permettre aux enfants de se connaître et favoriser l'esprit de coopération. Les animateurs proposeront des temps de concertation et de discussion, où l'on pourra recenser les demandes des enfants, réguler et solutionner les éventuels dysfonctionnements.

L'ENFANT A LA DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

De part la situation du centre de loisirs de la Perrotière, placé au cœur d'un parc arboré, il est pour nous essentiel d'axer nos animations autour de la nature et de sensibiliser les enfants sur le respect de la nature. L'enfant à la découverte de son environnement, c'est aussi permettre aux enfants de se connaître et de favoriser l'esprit de coopération.

Nos objectifs :

- **Sensibiliser l'enfant à son environnement et au respect de la nature**
- **Éveiller la créativité et l'imagination de l'enfant sur ce qui l'entoure**
- **Favoriser les gestes écocitoyens et écologiques au quotidien**

Des activités diverses et variées permettront d'utiliser le parc de La Perrotière comme support principal à la sensibilisation au respect de l'environnement. Les «gestes» au quotidien de préservation de la nature seront mis en valeur (comme le tri sélectif des déchets). Les animateurs proposeront des activités de recyclage, des activités avec des éléments de la nature, des jeux de plein air.

LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

L'activité ludique contribue au développement psychomoteur, intellectuel et affectif de l'enfant. Elle est le support à l'apprentissage, à la création, à la découverte de règles, de nouveaux jeux, à l'activité libre. Ainsi, l'animateur doit pouvoir créer des situations variées qui suscitent les jeux et le jeu à travers : l'aménagement des espaces, la mise à disposition de matériel, son attitude, des propositions de jeux plus ou moins structurées (idée de laisser jouer), en étant partenaire des enfants (jouer avec) et en laissant jouer.

Nos objectifs :

- **Promouvoir toutes les formes de jeux**
- **Permettre aux enfants de découvrir des jeux de plein-air, d'expression**
- **Organiser des temps de jeux où l'enfant peut choisir**

Les animateurs veilleront à proposer aux enfants différents «types» de jeu : avec ou sans support, seul ou en groupe. Au sein de chaque tranche d'âge, des jeux (jeux symboliques, jeux d'assemblage, jeux de règle) de La Ludothèque des Francas seront à la disposition des enfants. Après le repas, les enfants auront la possibilité d'investir l'espace «Ludothèque» mis à leur disposition (espace composé de jeux de société).

CHÂTEAU DE LA PERROTIÈRE - ÉTÉ 2021

04 77 48 77 50 - 04 77 95 74 30 (durant le séjour)

Mail : centreaereperrotiere@saint-etienne.fr

RÉUNION D'INFORMATION LE MERCREDI 30 JUIN DE 10 H à 15 H AU CHÂTEAU

PÉRIODE D'OUVERTURE

- Du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet 2021 (fermé le 14 juillet)
- Du mardi 2 août au mardi 31 août 2021

Composition de l'équipe d'animation

Chaque mois, 1 directeur, 2 directeurs adjoints, 8 animateurs

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

3-4 ans	5-6 ans	7-8 ans	9-11 ans
Nés entre le 06/07/2018 et le 05/07/2017	Nés entre le 06/07/2016 et le 05/07/2015	Nés entre le 06/07/2014 et le 05/07/2013	Nés entre le 06/07/2012 et le 05/07/2009
10 enfants 2 animateurs	12 enfants 2 animateurs	16 enfants 2 animateurs	16 enfants 2 animateurs

PLANNING DES ACTIVITÉS

Le planning de la semaine sera distribué à votre enfant au début de celle-ci. Une fois par semaine votre enfant se rendra à la piscine R. Sommet (Plaine Achille). Slip de bain et bonnet obligatoires. Merci d'étiqueter les vêtements de vos enfants. Si le temps le permet, un pique-nique par semaine sera organisé par tranche d'âge.

SUIVI SANITAIRE ET SÉCURITÉ

Chaque soin est reporté sur un cahier d'infirmierie. Les parents en sont informés selon la gravité. Si l'enfant suit un traitement durant le séjour, les parents doivent obligatoirement fournir une ordonnance originale, les médicaments dans la boîte d'origine avec la notice. L'équipe d'animation veille à la non prolifération de parasites (poux, tiques...), merci aux parents de vérifier le soir la tête et les plis des articulations.